

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Vendredi 4 Octobre 2019 à 20h30

Affiché le mardi 24 sept 2019

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Vente de bois forêt communale
- 2. Pièces irrécouvrables
- 3. Convention Felletin Patrimoine Environnement
- 4. Convention de mise à disposition du SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse
- 5. Centre équestre : décision sur le principe du renouvellement de la Délégation de Service Public
- 6. Vente de biens immobiliers
- 7. Diamanterie : attribution du marché pour la maîtrise d'oeuvre
- 8. Choix prestataire voirie
- 9. Suppression de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- 10. Décision budgétaire modificative n°1, Budget principal
- 11. Droit de préemption urbain : information du conseil municipal

Questions diverses

Le Maire

Heurghe)

Jeanine PERRUCHET